



LA MEDIATION ADMINISTRATIVE

(5 journées de formation validant 40 heures au titre de la formation continue)

Date de la formation : du lundi 23 août au vendredi 27 août 2021

Lieu de la formation : EDASOP, 35 C Boulevard des Récollets, 31400 Toulouse (en présentiel).

Intervenante principale : Mme Séverine SERPENTIER LINARES (Docteur en droit public, médiateur en droit public des affaires et près des juridictions administratives, avocat honoraire, spécialiste en droit public, enseignant formateur, coach certifié HEC PARIS).

Niveau de la formation : 1 (Acquisition des fondamentaux)

Pré-requis : être avocat

Tarif : 1 200€ / semaine, soit 40 h de formation (formation éligible à titre individuel au FIF PL)

Inscriptions sur le site de l'EDASOP :

<https://www.edasop.fr/espaceprive/formationsfcdasop/formation?i=2912>

Objectifs de la formation : A l'issue de cette formation, vous serez en capacité de :

- Connaître la place de la médiation administrative dans le système juridictionnel ;
- Préparer et débiter une médiation administrative ;
- Identifier, lister et hiérarchiser les causes du litige ;
- Amener les parties à trouver une solution au litige.

Inscriptions possibles jusqu'au 19 juillet 2021.

Accès aux personnes en situation de handicap:

Toute personne en situation de handicap et/ou à mobilité réduite est invitée à le signaler auprès de la référente handicap afin que l'école puisse mettre en œuvre les ajustements nécessaires pour garantir un accueil et un déroulement optimum de la formation.

Référente handicap :

Mme Stéphanie de BALORRE s.debalorre@edasop.fr **05 61 53 58 52**



Programme de la formation :

Jour 1 et matinée du Jour 2 intervention S. Serpentier Linares :

- Module 1 : concept, principe et types de médiation administrative / exercices
 - Les cadres juridiques et déontologiques de la médiation administrative
 - Les autres modes de règlements non juridictionnels
 - La définition de la médiation administrative conventionnelle et juridictionnelle
 - L'articulation des procédures particulières liées aux médiations institutionnelles et médiations préalables obligatoires avec la médiation administrative
 - Définition du cadre applicable aux médiations facultatives
- Module 2 : le processus en médiation :
 - L'organisation matérielle d'une médiation administrative
 - La pratique de la médiation dans toutes ses phases
 - La médiation en droit public : opportunité ou nécessité ?

Jour 2 après-midi et Jour 3 : intervention en binôme avec Mme Catherine Juventin (pratique de l'hypnose eriksonienne)

- Module 3 : Le médiateur : qualités et compétences :
 - La dynamique du médiateur administratif dans un cadre conflictuel / Différences entre la posture d'avocat et la posture du médiateur
 - La prise de parole / Gérer son état interne
 - Les postures du médiateur
 1. L'écoute active
 2. L'empathie
 3. S'installer dans son confort
 4. Des techniques de communication : approche de la communication non violente, de la PNL et de l'analyse transactionnelle
- Modules 2 / 3 : Exercices pratiques :
 - Organisation matérielle d'une médiation administrative
 - Pratique d'exercices de médiation



Jour 4 matin et début d'après-midi en binôme avec Mme Silvia Morel Coach certifié (coaching international)

o Module 4 : Les outils du médiateur :

- Les approches interculturelles en séance plénière
- Exercices

Jour 4 après-midi intervention S. Serpentier Linares

o Module 4 : Les outils du médiateur :

- Les techniques de reformulation
- Déroulement des entretiens
- Exercices

Jour 5 matin intervention S. Serpentier Linares

o Module 5 : Etude et mise en œuvre des solutions :

- Choix d'un projet d'accord, de la forme d'un accord (PV, transaction, accord de médiation, avenant...)
- Formalisation et rédaction d'un accord
- Signature du protocole
- Le suivi de l'accord

Jour 5 après-midi en binôme avec un membre de la juridiction administrative (sous réserve de disponibilité en cette période de congés)

o Module 5 :

- La question de l'homologation de l'accord
- Regards croisés sur la médiation :
 1. La médiation vue par un membre de la juridiction administrative
 2. La médiation vue par le médiateur
 3. Questions- réponses

Date de création le 7 juillet 2021